

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marcus
RENAULT

Désignation du type / Signe de reconnaiss. *
R 1101 FREGATE Amiral

Bordereau-type
N° 1697

Moyens de reconnaissance du type Désign. "Type R 1101" latéralement s/face int. aile s/plaquette **)
N° de châssis frappé A droite latéralement s/face int. aile s/plaquette construct. forme losange
N° de moteur frappé A droite sur carter moteur, à l'avant, s/plaquette constructeur
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (F)
Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (F)

MOTEUR **)
Marque et type **RENAULT 671-1**
Etendard
Genre En ligne, OHV
Carburant Benzine
Nombre cyl. 4 Temps 4
Alésage 88 mm.
Course 88 mm.
CV-impôt 10,903
Cylindrage totale 2'141 cm³
CV. frein 77 (SAE)
Refroidissement Eau (pompe)
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique, à tambours,
sur toutes les 4 roues.
2. Frein A main : Mécanique, à tambours,
à câble, sur roues arrières.
3. Frein ---
Frein de remorque ---
Direction A gauche - A vis et galet
Crochet de remorque ---
Nombre de vit. avant 4 (la 4^e = surmultipliée)
Vit. en 1^{re} vit. 35 en prise dir. 135 km/h.

CARROSSERIE
Constructeur RENAULT
BILLANCOURT
Genre / Forme Limousine
Nombre de portes 4
Nombre de places ass. Total 5-6
Avant 2-3 Milieu - Arrière 3
Nombre de places debout ---
Pour moles: Siège arrière ---
Sièges ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	X 730 kg.	590 kg.	1'320 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	165 - 400 Pilote		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 450 kg.)	900 kg.	900 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

CIBIE

Phares: Marqués 2, dans les phares, 4 W
 Feux de position 2, dans les phares, 4 W
 Feux stop 2, combinés, 15 W.
 Indicateurs de direction: Syst. 6 alligot. av. témoin
 Lampe- 2, électriques (2 tons)
 Avertisseur 2, électriques

Syst. antiblousant Ampoules Blaux à cuiller 45/35 W
 Feux rouges 2, catadioptrés, rouges
 2, combinés, 4 W.
 Edalage du No de contr. Centre couv. coffre 2 amp. 7 W1)
 AV = Sous les phares, blancs 15 W
 AR = Combin. av. feux stationnement 1,2 W
 Essuie-glaces 2, électriques

DIMENSIONS

1,400	mm.	avant
1,400	mm.	Voie } arrière
1,700	mm.	longueur hors-tout
1,700	mm.	AV. 1,720 AR.
2,800	mm.	Empillement
4,700	mm.	Longueur hors-tout
1,580	mm.	Hauteur (non charge)
185	mm.	Cardes au sol
1,020	mm.	Porte à faux, arrière
---	mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
---	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
10,60	m.	Diamètre de braguage ext. gauche
10,65	m.	Diamètre de braguage ext. droite

Dim. Intérieures

mm.	longueur du pont de charge
mm.	largeur du pont de charge
mm.	Hauteur Intérieure
mm.	Heur. du pont dep. le sol
mm.	Ridgites (hauteurs)

OBSERVATIONS

* Exécution "R 1100" FREGATE Affaires, voir bordereau-type No. 1,364/B comme auparavant.
 ** ainsi que désignation "671-1" s/plaquette du constructeur av. indic. alésage 88 mm et course 88 mm.
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement
 Au régime max. d'utilisation (4000 t/m) = 80 Phons
 Brut mécanique = 83 Phons

1) Relatr. No. de contrôle: Suffisant pour autant que la plaque de police soit montée correctement.
 2) Garniture de capot: Ne correspond pas à l'inter-pretation de l'art. 12 du RE.
 (Pointe dangereuse vers l'avant et double pointes vers l'arrière, arêtes pas assez arrondies, ornement se détachant du capot lui-même et formant crochet)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. 23)

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-types

GENEVE, le 27. 10. 1955